

Ayant concentré nos efforts sur une cible, nous devons alors décider de l'approche que nous emploierons. Je ne vous cacherai pas que les gouvernements, dont le nôtre, se trouvent, à cet égard, devant un grand problème.

C'est rarement sans conséquences fâcheuses que l'on peut exercer des pressions contre un autre État. Aucun gouvernement ne prend bien ce genre de choses, particulièrement lorsque la pression est appliquée publiquement et risque de compromettre les leaders. Le défi, et non la soumission, est très souvent la réaction qui se produit. Dans certains cas, il s'ensuit des représailles contre les personnes mêmes dont le bien-être est en jeu. Habituellement, les relations avec le régime en question se détériorent, ce qui diminue l'influence que l'on peut exercer sur lui par la suite.

Qui plus est, la gamme des moyens qui sont à la disposition du gouvernement n'est pas très vaste. Il existe évidemment divers moyens de faire entendre notre voix. Mais il ne suffit pas d'être entendu. Notre voix doit aussi compter. Pour que notre influence puisse jouer dans ce sens, il faudrait peut-être d'abord des promesses de récompenses matérielles et des menaces de pénalités, puis des sanctions. Ni les unes ni les autres ne sont facilement mises en oeuvre.

Nos programmes d'aide, maintiennent certaines personnes, devraient tenir compte de toute la performance, en matière de droits de la personne, des pays qui reçoivent cette aide. L'aide devrait être refusée lorsqu'un gouvernement bénéficiaire ne remédie pas aux violations de ces droits. C'est un argument d'un certain poids, car l'aide constitue manifestement un moyen de pression. Parfois, c'est tout ce qui garde un gouvernement au pouvoir. Mais nous ne saurions négliger l'argument contraire qui veut que l'aide est pour les gens et pour le développement à long terme, et que la leur refuser lorsqu'ils sont victimes des abus commis par leur gouvernement revient à les pénaliser deux fois et à désavantager également les générations suivantes.

C'est là un dilemme dont j'ai discuté expressément avec le comité mixte chargé d'étudier le Livre vert. J'ai hâte de prendre connaissance de ses opinions éclairées.

Les sanctions sont d'autres moyens de parvenir à nos fins. Elles couvrent toute une gamme de mesures possibles, allant jusqu'à l'interruption totale de tous